

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 6 septembre 2022

Le mardi 06.09.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. XILLO Michel, Mme MANZON Sabine, M. MARTINET Florent.

Représentées : Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES), Mme GARCIA Hélène (par M. VIDONI-PERIN), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, Mme LOUGE Monique, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. XILLO Michel.

Délibération n° 92-2022.

Ressources Humaines. Recrutement agents contractuels 2022 - complément des délibérations du 14 décembre 2021 et 18 janvier 2022 et réajustement de la délibération du 5 juillet 2022.

Dans le cadre de l'article L332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique,

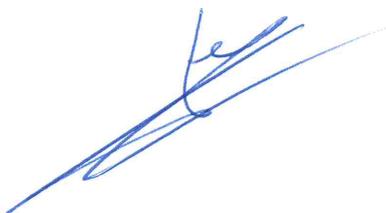
Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer le poste de contractuel non permanent tel qu'il figure dans le tableau ci-dessous et de recruter l'agent contractuel suivant sur ce même poste

Service	Mission	Grade	Nombre d'heures	Durée	IB	CP
Communication Culture	Responsable du service	1 rédacteur	35h hebdo	12 mois	431 à 500 563	10%

La délibération n° 62-2022 du 5 juillet 2022 est réajustée en ce sens.

Le Secrétaire,
Michel XILLO,



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

